

LE MOT DU MAIRE :

« Les écoles doivent rester l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas » Jean Zay, Ministre de l'Education, assassiné par la milice pétainiste.

Aujourd'hui pour cet éditorial :

Je ne parlerai pas de la Covid19 et de la responsabilité assumée des élus de terrain sur la protection de la population...

Je ne parlerai pas de la situation inquiétante de l'hôpital d'OLORON...

Je ne parlerai pas de la crise économique très préoccupante sur notre bassin d'emploi...

Je ne parlerai pas de laïcité et des règles républicaines et impératives...

Je ne parlerai pas des droits mais aussi des devoirs de chaque citoyen.

Je ne parlerai pas de ma colère face à la sauvagerie moyenâgeuse caractérisée de l'islamisme radical voulant imposer la charia et le djihad à notre République.

Je ne parlerai pas de l'inattaquable Loi de 1905 garantissant nos libertés de penser, de croire ou de ne pas croire...

Je ne parlerai pas des crayons de couleurs disposés sur les grilles de notre école qui depuis 2015, symbolisent la liberté d'expression...

Je parlerai de la pluie et des intempéries désastreuses qui ont encore frappé le Sud-Est ces jours derniers. Elles ont encore démontré l'utilité de la prévention en matière de risque naturel sur notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ainsi, AGNOS se félicite, 27 ans, après de la construction de l'écrêteur de crues mais aussi du maintien en zone inondable des terrains que certains propriétaires, en profitant de l'écrêteur de crues, auraient voulu constructibles.

On n'est jamais trop prudent !

**LE MAIRE :
A. BERNOS**



Piste cyclable

Une nouvelle demande a été présentée à M. COSTE, Conseiller Départemental, au sujet de la piste cyclable AGNOS-OLORON jusqu'au rond-point Renault sur le CD555. Une nouvelle délibération du Conseil Municipal a été envoyée au Président Départemental ainsi qu'au Président de la CCHB.



Dangerosité des arbres

Un courrier émanant du SICTOM a signalé les branches basses d'arbres privés longeant la voirie communale, endommageant de ce fait les feux hauts des camions de ramassage d'ordures ménagères. De plus, suite au déracinement accidentel de l'arbre communal qui s'est abattu sur la route, endommageant la clôture de M. Pontacq, une demande a été faite aux services de l'ONF afin de répertorier tous les arbres, qui, après des périodes de fortes pluies pourraient être déracinés par des vents violents. Les propriétaires seront avertis afin de sécuriser les voies publiques.

Incivilités

Le banc de Jojo détruit, les vols au cimetière, les détériorations à la Salle polyvalente et à l'Ecole, les empoisonnements inadmissibles de chiens ternissent la quiétude de notre petit village.

La vitesse sur les routes communales

Des études sont menées avec les services départementaux pour réduire la vitesse dans le village car celle-ci reste un problème majeur sur les routes communales.



Sécurisation sur les voies du village

- * un passage piéton a été peint à l'aplomb de l'abris-bus du Lotissement Bioclimatique.
- * A la demande des parents d'élèves les services de la Région et du Département ont été saisis afin de sécuriser le stationnement du bus scolaire devant l'école.
- * le Département, saisi par la Mairie, étudie la possibilité de réduire la vitesse sur la route menant à GURMENÇON, des chicanes importantes seront légalement installées.

Plateforme de retournement Rue du Camp de César

Profitant de la construction de deux maisons Rue du Camp de César et devant l'insistance du SICTOM interdisant des marches arrière à ses camions, une plateforme de retournement sera créée. Un subventionnement a été demandé à la CCHB (SICTOM).

Lotissement bioclimatique

La voirie du Lotissement Bioclimatique a été améliorée pour la réalisation de nouvelles noues en alvéoles cimentées adaptées aux charges lourdes. L'entreprise LABORDE fera ces travaux.

Logement école

Le deuxième logement de l'école a été rénové. Un subventionnement aux fonds de concours de la CCHB est demandé. Un couple de locataires s'est installé.



Opposition au projet de la scierie géante de Lannemezan

Un projet italien de scierie démesurée est en projet sur Lannemezan. Une quantité de bois énorme sera nécessaire pour la faire tourner. Ce sont donc toutes nos forêts pyrénéennes qui alimenteront cette scierie géante, au grand dam de nos petites scieries implantées depuis longtemps sur notre territoire. Le Conseil Municipal s'est opposé à ce projet inadmissible dans ses conséquences (suppression à terme de l'ONF, miroir financier aux alouettes pour les communes rurales quant à la vente de bois, suppression de toutes les petites scieries traditionnelles du territoire, suppression d'emplois, etc...).

Chantiers jeunes

Un chantier jeunes a réalisé ces dernières vacances des travaux de peinture sur le village. Les douches de la salle polyvalente ont été repeintes avec goût. Merci les jeunes !!

Ecole

Bienvenue à Daniel SAINTE-CLUQUE, nouveau Directeur de l'école publique d'AGNOS et une bonne retraite à Madame Monique LAPETRE.

Dossier en attente

Le dossier de la caserne du PGHM est sur le bureau du premier ministre et attend sa signature après que toutes les procédures et contrôles administratifs aient eu lieu.

Verger des enfants

Depuis près de 10 ans chaque fois qu'un enfant d'AGNOS naît, un arbre est planté au jardin des enfants sur le plateau de Sayette. Une étiquette porte son prénom et sa date de naissance.

Dossier centrale photovoltaïque

Le dossier de la centrale est à l'analyse de la CRE (Commission de Régulation Énergétique) dernier contrôle avant la réalisation.

Route de Labaig et Bugangue

Des travaux très importants ont amélioré la route centrale des massifs forestiers de Labaig et Bugangue. Le goudron a laissé place à une voirie agrandie en cailloux plus adaptée à la circulation de camions grumiers et tracteurs. La facture globale de 75 000 € a obtenu 80 % de subventions. La Côte Boy, sujet d'un feuilleton avec la Commune de GURMENÇON, verra prochainement sa réfection totale.

Rue des Plouts

Une première réunion de concertation a eu lieu en Mairie avec les propriétaires longeant la voie, et l'architecte de l'APGL 64 (Maison des Communes).

On y a parlé du cheminement piéton, de la sécurisation de la voie, de l'enfouissement des réseaux, des revêtements, du traitement des eaux de ruissellement. Une autre réunion aura lieu ultérieurement après les réponses des services concernés (Syndicat d'assainissement La Porte d'Aspe).

Une journée pour mon Village

Le 14 Octobre a eu lieu une rencontre de la Commission environnement du Conseil Municipal.

Une journée sera organisée par la Commission afin de participer à l'initiative environnementale de la Commune.

Nous vous tiendrons informés des futures dates d'intervention et nous ferons appel à votre bienveillance pour votre participation citoyenne

Une nouvelle association va voir le jour sur Agnos. Nous cherchons des administrés qui souhaitent s'impliquer dans la vie du Village dans un esprit de convivialité

Inscription en Mairie

Location de Matériels

Les tables et les chaises communales ne seront pas louées jusqu'à nouvel ordre.

S'adresser à la Mairie.

SICTOM

Le container jaune ne doit recevoir que les déchets recyclables. Ce n'est ni une poubelle, ni une déchetterie. Consulter le fascicule disponible auprès du SICTOM. Les contenus des containers ne répondant pas à la liste ne seront pas collectés.

HALLOWEEN

Le défilé des enfants allant de maisons en maisons en quête de gourmandises, peut transporter le virus ou le recevoir, et de ce fait créer un foyer contaminant. Suite à la visio-conférence avec M. Le Sous-Préfet du 20/10/2020 à 9h30, cette fête sera supprimée par précaution. Nous comptons sur votre pédagogie persuasive pour annoncer la nouvelle aux pitchouns.